

**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA**

**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**CONSULTATION NATIONALE N° 02/2023**

Un avis de consultation est lancé pour :

**Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique, liaison : HADJER EDDIS- AZZIZI Ahmed- CHEURFA**

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA  
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE  
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de cinq mille dinars (**5000,00DA**), non remboursable, au compte bancaire :  
n°**001004820300000079/57**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1.D'un dossier administratif
- 2.D'une offre technique
- 3.D'une offre financière

**ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS:**

La participation à cette consultation s'adresse aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10km :** les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics, les entreprises sans qualification, les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications, les entreprises nouvellement créées, les entreprises issues des dispositifs de l'ANADE, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantage conférés par ces dispositifs

**Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10km et inférieurs à 50 km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

**Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de cinq (05) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

**Présentation des offres :**

Le dossier administratif un (01) original et deux (02) copies plus le dossier en format électronique (CD), l'offre technique un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**N° 02/2023**

**Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique,  
liaison : HADJER EDDIS- AZZIZI Ahmed- CHEURFA**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS  
ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de la date de parution du présent avis sur le site web AT.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.